

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTIONS

FC06914

Par acte SSP du 02/06/2022 il a été constitué une SASU dénommée : **EG MISSIONS PLUS**
Siège social : 19 RTE DE BEL ETANG BOISVIN 97160 LE MOULE
Capital : 1.600€
Objet : PRESTATIONS ADMINISTRATIVES ET CONSEILS AUX PROFESSIONNELLES ET PARTICULIERS.
Président : Mme GOUSSELOT ELISABETH, 19 RTE DE BEL ETANG BOISVIN 97160 LE MOULE.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06915

Par acte SSP du 10/06/2022 il a été constitué une SASU dénommée : **JAPA**
Siège social : Blvd Marquisat Houelbourg, ZI Jarry 97122 BAIE MAHAULT
Capital : 1.000€
Objet : Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation
Président : M TORDJMAN JEREMIE, 14 résidence Bleu de mer, Bas du Fort 97190 LE GOSIER.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06916

Par un acte SSP en date du 8 juin 2022 à LE MOULE, il a été constituée une SASU dénommée LES MAINS DE YAYA (Sigle : LMY) présentant les caractéristiques suivantes : SIEGE SOCIAL : LE MOULE (97160) 62 Lotissement Laporte, La Baie OBJET : l'accompagnement périnatal ; le massage bien-être ; la relaxation aquatique et thérapeutique ; les bains pour bébés ; l'hypnonatal ; le deuil périnatal ; l'allaitement ; la monitrice de portage ; l'organisation de divers ateliers ; DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE ; CAPITAL : 500 euros ; ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Chaque associé a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. CESSIONS D'ACTIONS : En cas de pluralité d'actionnaires, les cessions d'actions, à titre onéreux ou gratuit, sont libres entre actionnaires. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires. PRESIDENT : Madame Kisilya SEYMOUR, demeurant à LE MOULE (97160) 62 lotissement Laporte la Baie.

FC06917



FIDUCIAL
SOFIRAL

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 1er juin 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LA KAZ A EPICES
Siège social : LACROIX, Maison Fulbert Ignace, Route de Néron 97160 LE MOULE
Objet social : Commerce d'épices sur les marchés et en magasin, épicerie fine.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de POINTE-A-PITRE.
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Gartyo JOSEPH, demeurant, LACROIX, Maison Fulbert Ignace Route de Néron 97160 LE MOULE,

assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de POINTE A PITRE.

Pour avis La Gérance

FC06918

Par acte SSP du 06/06/2022 il a été constitué une SAS dénommée : **TAPASOIF**
Siège social : Immeuble karukera bp24 97190 LE GOSIER.
Capital : 1.000€
Objet : Restauration.
Président : Mme BRION Maud, Les flamboyants, Appartement c02 97190 LE GOSIER.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06921

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 30/05/2022, est constituée la SCI, « SCI PNG »
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme, de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.
Durée : 99 ans
Capital social : 500 euros
Siège social : PRES GARAGE AUTOVISON SEZE, 97118 SAINT-FRANCOIS
Gérant : M. RUBBEN CLEMENT ROGERS demeurant à SEZE, 97118 SAINT-FRANCOIS
Transmission des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les cessions consenties à des tiers, y compris au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant, doivent faire l'objet d'un agrément des associés représentant au moins les deux tiers (2/3) du capital social.
La société sera immatriculée au RCS de POINTE-A-PITRE

FC06924

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 07/06/2022, est constituée la SCI « SCI MACENTA »
Objet social : Acquisition de tous biens immobiliers de toute nature ; la propriété, la gestion, l'administration, la location par bail ou autrement, la cession, la disposition des biens dont elle sera propriétaire par voie d'acquisition. Acquisition de terrain et construction de villa à visée locative.
Durée : 99 ans
Capital social : 1.000 euros
Siège social : LOTISSEMENT LA CIGALE, RUE DE DOUBLON BEBEL, 97115 SAINTE-ROSE
Gérant : Madame KEBE BEAVOUGUI demeurant LOTISSEMENT LA CIGALE, RUE DE DOUBLON BEBEL, 97115 SAINTE-ROSE
Transmission des parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les cessions consenties à des tiers, y compris au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant, doivent faire l'objet d'un agrément des associés.
La société sera immatriculée au RCS de POINTE-A-PITRE

FC06925

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 14/06/2022 a été constituée la SASU « SAGENLY PATRICK »
Au capital de 1.500 €
Siège : CALVAIRE BONFILS, 97122 BAIE MAHAULT
Objet : VENTE DE MAISON EN BOIS ET BUNGALOW, TRAVAUX DE CHARPENTE
Durée : 99 ans
Cession d'actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote appartient au nu-proprétaire, sauf pour les décisions relatives à l'affectation des bénéfices ou il appartient à l'usufruitier. Dans tous les cas, le nu-proprétaire aura le droit de participer aux assemblées générales.

Président : M. PATRICK SAGENLY demeurant CALVAIRE BONFILS, 97122 BAIE-MAHAULT
Immatriculation au RCS de POINTE-A-PITRE

FC06926

Suivant acte reçu par Me Marie-Laure PALIN, Notaire à THIAIS (94), 121 av. du Gal de Gaulle, le 17/06/2022 a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
Forme : société civile immobilière
Dénomination : SCI LAMAG
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente à titre inhabituel de tous biens et droits immobiliers,
Siège social : 74 rue des 500 Pas 97180 SAINTE-ANNE
Durée : 99 années à compter de son immatriculation
Capital social : 45.000 €
Les apports ont été réalisés savoir :
1/ apport numéraire : 15.000 €
2/ Apport en nature de biens et droits immobiliers suivants : Une parcelle de terrain située à PETIT-CANAL (GUADELOUPE) 97131 lieudit "Centre Bourg", formant le lot numéro NEUF (9) du lotissement, cadastrée section AV n°170 lieudit rue Félix Eboué pour 02 a 82 ca, d'une valeur de 30.000 €.

Gérant : Mr Côte GOZLIN-FROBERT demeurant à SAINTE-ANNE (97180) 74 rue des 500 Pas et Mme Johanna GOZLIN-FROBERT épouse MERI, demeurant à MASSY (91300) 66 av. Raymond Aron (bât B appart 8).
Agrément : Toute cession est soumise à l'agrément de l'AGE à l'unanimité, sauf cession entre associés, ou au profit d'un ascendant ou descendant d'eux.
Immatriculation au RCS de POINTE A PITRE

DISSOLUTION

FC06919

O BO RAVIN LA

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Lasserre
97111 Morne-à-l'Eau
802 815 316 R.C.S. Pointe-à-pitre

Le 30/12/2020, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société ; nommé liquidateur M. SILVESTRE Patrice demeurant Lasserre 97111 Morne-à-l'Eau et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du siège social.

Mention au RCS Pointe-à-pitre

FC06920

O BO RAVIN LA

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Lasserre
97111 Morne-à-l'Eau
802 815 316 R.C.S. Pointe-a-pitre

Le 31/12/2020 l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Radiation RCS POINTE A PITRE

leprobant@orange.fr

DIVERS

FC06927

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Par testament en date à SAINT-FRANCOIS (Guadeloupe) du 18 décembre 2018, M. Boniface THUDOR a consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Lucia LAHELLEC, notaire à PARIS (75116), 64 avenue Kléber, le 22 juin 2022, dont une copie sera transmise au TJ de POINTE A PITRE, et duquel il résulte que le légataire universel remplit les conditions de la saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Lucia LAHELLEC, notaire sus nommée, référence CRPCEN : 75067, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

AVIS DE MARCHÉ

FC06922



AVIS DE MARCHÉ

SECTION I : IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

Nom complet de l'acheteur : Région Guadeloupe

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 23971001500029

Ville : Basse-Terre
Code Postal : 97100

Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 971

SECTION 2 : COMMUNICATION
Lien vers le profil d'acheteur : www.eguadeloupe.com

Identifiant interne de la consultation : MAPA22-032

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Direction de la commande publique

Adresse mail du contact : Numéro de téléphone du contact :

SECTION 3 : PROCEDURE
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :

capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :

Critères énoncés dans le règlement de la consultation.

capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :

Critères énoncés dans le règlement de la consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 18 juillet 2022 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats :

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.
En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :
Critères d'attribution :
Valeur technique 50%, Prix 40%, Délai d'exécution 10%

SECTION 4 : IDENTIFICATION DU MARCHÉ

Intitulé du marché :
Travaux de réhabilitation et d'extension de la déchèterie de Capesterre-Belle-Eau pour le compte de la région Guadeloupe
Code CPV principal
Descripteur principal : 45222100
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché :
Réhabilitation et extension de la déchèterie de Capesterre-Belle-Eau. Les travaux sont décomposés en 2 lots :
- Lot no 01 : Terrassement - VRD;
- Lot no 02 : Bâtiment et équipement.
Lieu principal d'exécution du marché :
Commune de Capesterre Belle-Eau
Durée du marché (en mois) : 12
Valeur estimée (H.T.) :
Valeur entre :
et :

La consultation comporte des tranches :
Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui
Mots descripteurs : Bâtiment, Déchetterie (travaux), Voirie et réseaux divers

SECTION 5 : LOTS

OBJET : **Travaux de réhabilitation et d'extension de la déchèterie de Capesterre-Belle-Eau pour le compte de la région Guadeloupe**

Description du lot : Lot 1: Terrassement, VRD

Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 45222100
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Commune de Capesterre Belle-Eau

Mots descripteurs : Déchetterie (travaux), Terrassement, Voirie et réseaux divers

Description du lot : Lot 2: Bâtiment et équipement

Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 45222100
Estimation de la valeur hors taxes du lot : euros

Lieu d'exécution du lot : Commune de Capesterre Belle-Eau

Mots descripteurs : Bâtiment, Déchetterie (travaux), Gros œuvre

SECTION 6 : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires :
Date d'envoi du présent avis : **le 15 juin 2022.**

Le président du Conseil Régional
Ary CHALUS

Une annonce

légale

à publier

en Guadeloupe ?

Saisissez la

en ligne !

www.leprobant.fr

**Abonnez-vous
au Probant en ligne !
Sans vous déplacer**

www.leprobant.fr